



## **PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 03/2024**

---

### **Relatif à la gestion et aux comptes 2023**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles

- 93 a) à g) de la loi sur les communes du 28 février 1956, mise à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2005,
- 34 et suivants du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1<sup>er</sup> avril 2004,
- 97 du règlement du Conseil communal du 27 avril 2015.

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion relatif à l'année 2022. Elle tient à adresser des remerciements à toutes celles et à tous ceux, qui par leur savoir, leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants d'Etoy.

### **MUNICIPALITE**

La Municipalité se compose de la manière suivante :

M. José Manuel Fernandez, syndic

Administration, Finances, délégué Littoral Parc, ARCAM et ASSAGIE, transports publics et relations extérieures.

M. Roland Corthay, vice-syndic

Bâtiments communaux, conciergerie, places, forêts, domaines, cimetière, délégué USL.

Mme Tania Séverin

Enfance, écoles, sécurité sociale, Comité ASSAGIE, Codir ARASMAC, naturalisations, développement durable.

M. Charly Viquerat

Infrastructures (eau potable, évacuation des eaux épurées, cours d'eau, routes et éclairages publics), voirie, mobilité, énergies, environnement et informatique.

M. Jean-Marc Schlaeppi

Urbanisme, police des constructions, gestion des déchets, sécurité (police, pompiers, protection civile).

La Municipalité a tenu **44 séances** durant cette année. Elle vous a présenté les **7 préavis** suivants :

01/2022	Relatif à une demande de crédit de CHF 75'000.00 pour la réalisation de places dépose-rapide pour le collège des Ecureuils.
01/2023	Relatif à une demande de crédit de CHF 205'000.00 pour la révision du plan d'affectation communal et son règlement
02/2023	Règlement communal sur l'usage du domaine public
04/2023	Relatif à la gestion et aux comptes 2022
05/2023	Relatif à une demande de crédit de CHF 114'000.00 pour la résiliation de gradins au Nord du terrain multi sports Mini-Pitch des Communaux
06/2023	Relatif à l'arrêté d'imposition pour 2024/2025
08/2023	Relatif au budget 2024

## **ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL**

Le personnel communal fixe représente **13.4 ETP** et se compose de la manière suivante :

### **Administration (4.5 ETP)**

#### Greffe municipale

Sarah Ruchet, secrétaire municipale

Valérie Grandjean, collaboratrice adjointe

Sara Da Rocha Coelho, apprentie employée de commerce

#### Bourse communale

Ingrid Ciampi, boursière

Letizia Morand, collaboratrice administrative + police des constructions

#### Contrôle des habitants

Maryline Delacour Meneghin, préposée

Monica Rodriguez, collaboratrice administrative.

### **Voirie et services des eaux (3.0 ETP)**

#### Voirie et service des eaux

Laurent Aubert, chef de voirie

Jean-François Fracheboud, aide voirie

Jean-Marc Mérinat, service des eaux et voirie.

## **Bâtiments (4.85 ETP)**

### Conciergerie

Serge Amiguet, salle polyvalente, église, salle multifonction

David Pagot, collège les Ecureuils et bâtiment administratif

Shadet Shahini, collèges les Communaux

Ajbene Shahini, collèges les Communaux et Ancienne Ecole

Lucinda von Mural, salle multifonctions, entrée en fonction 14 août 2023

## **Bibliothèque (0.55 ETP)**

Alicia Monti, bibliothécaire (voir commentaires des comptes)

Laurence Jobin, bibliothécaire (voir commentaires des comptes)

Gillian Blackall Meehan, ludothécaire

## **Centre des jeunes (2.00 ETP)**

Jean-Philippe Gay, animateur responsable du centre

Sophie Camillo, animatrice

Jérôme Maquelin, animateur, jusqu'au 31 juillet 2023

Claire Demierre, animatrice, entrée en fonction le 07 août 2023.

Loana Pittet, animatrice, du 07 août au 22 décembre 2023.

## **Personnel auxiliaire :**

Diverses personnes sont occupées dans des services divers à titre de personnel auxiliaire.

## **FINANCES**

Voir commentaires des comptes.

## **URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS**

En 2023 :

- 09 dossiers ont été déposés à l'enquête publique
- 09 permis de construire ont été délivrés
- 22 permis avec dispense d'enquête ont été délivrés
- 28 autorisations d'installations solaires ont été délivrées sur simple annonce

La Municipalité est en attente du retour de l'examen préalable de notre Pacom.

La révision du secteur « S » (sud de la rte suisse partie non construite) du PAC Littoral parc (plan d'affectation cantonal) a fait l'objet d'une enquête publique cantonale. A ce jour nous n'avons pas les retours du canton.

## FONDS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce fonds de développement durable a été créé conformément au préavis 2019-06. En 2023, il a été alimenté par les recettes de l'indemnité communale pour l'usage du sol d'un montant de 0,7 cts par kWh qui est prélevée par la SEFA et reversée à la Commune.

Durant cette deuxième année de fonctionnement, les objets suivants ont fait l'objet d'une subvention ou d'une promesse de subventionnement (réalisation en cours) :

- 20 vélos électriques
- 1 abonnement mobility
- 1 borne de recharge
- 28 chèques Railcheck (CFF)
- 18 nouvelles promesses de subvention pour des bilans énergétiques et des rénovations énergétiques de bâtiments.
- Prise en charge du déficit des deux véhicules de Mobility, env. CHF 12'448.00

De manière générale, des demandes pour des rénovations énergétiques sont restées stables.



## MOBILITE – VOITURES MOBILITY

Mobility Société Coopérative a enregistré en 2023 un bénéfice de CHF 1.4 million de francs pour un chiffre d'affaires de CHF 84.2 millions millions (+0,3%), soit un résultat quasiment identique à celui de l'exercice précédent.

L'an passé, Mobility Société Coopérative a vu sa clientèle progresser de 16'000 personnes supplémentaires pour atteindre un total de 277'000 utilisateurs. Ces derniers disposent de 3'020 (+60) véhicules de car sharing, dont environ 500 voitures électriques, répartis sur 1'600 (+30) emplacements dans toute la Suisse.

La Commune d'Etoy s'est engagée par contrat d'une durée de 4 ans pour 2 voitures Mobility.

	Statistiques d'utilisation des voitures Mobility														
	2021			2022			2023								
	Total 2 voitures			Total 2 voitures			VW ID3			Toyota Hybride			Total 2 voitures		
	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km
Janvier				34	139.0	1 411	18	219.0	1 083	17	160.0	690	35	379.0	1 773
Février				39	179.5	987	16	140.0	569	9	26.5	217	25	166.5	786
Mars				38	263.5	1 374	21	302.5	1 123	13	61.5	763	34	364.0	1 886
Avril				25	112.0	903	19	165.0	885	11	98.0	288	30	263.0	1 173
Mai				29	140.5	782	13	117.0	684	5	72.5	325	18	189.5	1 009
Juin				40	237.0	1 545	23	136.5	546	7	63.0	278	30	199.5	824
Juillet				23	99.0	413	18	91.5	716	3	8.5	119	21	100.0	835
Août	10	63.5	266	18	108.0	464	22	93.5	370	11	37.5	460	33	131.0	830
Septembre	11	61.5	399	28	164.5	853	14	77.0	496	15	69.0	923	29	146.0	1 419
Octobre	28	103.5	729	23	111.5	679	22	109.5	657	3	4.5	4	25	114.0	661
Novembre	22	92.5	987	41	251.0	1 897	20	129.0	770	15	91.5	1 120	35	220.5	1 890
Décembre	23	115.5	792	38	290.5	1 416	10	34.0	191	12	73.0	782	22	107.0	973
Par année	94	436.5	3 173	376	2 096.0	12 724	216	1 614.5	8 090	121	765.5	5 969	337	2 380.0	14 059
Par jour	0.7	3.1	22.3	1.0	5.7	34.9	0.6	4.4	22.2	0.3	2.1	16.4	0.9	6.5	38.5
Progression jour				55.6%	86.8%	56.0%	-12.2%	15.2%	-2.2%	-6.9%	10.1%	34.2%	-10.4%	13.5%	10.5%
Par mois	18.8	87.3	634.6	31.3	174.7	1 060.3	18.0	134.5	674.2	10.1	63.8	497.4	28.1	198.3	1 171.6
Progression mois				66.7%	100.1%	67.1%	-12.2%	15.2%	-2.2%	-6.9%	10.1%	34.2%	-10.4%	13.5%	10.5%
<b>Coûts :</b>															
Location	12 510			30 856			16 101			14 755			30 856		
Ristourne	-2 562			-10 735			-6 330			-4 999			-11 329		
Propre usage	-233			-300			-302			-121			-423		
Coût effectif [ChF]	9 715			19 821			9 470			9 634			19 104		
Coût effectif [%]	78%			64%			59%			65%			62%		

Les statistiques d'utilisation de ces voitures montrent que ces voitures sont utilisées de manière régulière dès le 3<sup>ème</sup> mois de leur mise à disposition en 2021. Nous pouvons aussi constater que l'utilisation des voitures fluctuent un peu de mois en mois, mais restent étonnamment très stable sur une année. Ce plafonnement, déjà visible l'année dernière, se confirme donc bien.

Une réflexion devra être effectuée ces prochains mois pour revoir le positionnement de ces véhicules afin d'accroître leur visibilité et leur utilisation. Un emplacement près de la gare est en discussion depuis de nombreux mois.

## SERVICE DES EAUX

Le record 2022 de production d'eau depuis l'existence des 5 puits de Chanivaz n'a tenu qu'une année. La production 2023 a en effet été supérieure de 17'000 m<sup>3</sup> à 1'099'420 m<sup>3</sup>.

Année	Source Tronchin - Apport Lavigny		Source Jotterand		Source Vosettaz		Captages Pontets		Apport Aubonne (Buchillon)		Total Apports	
	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]
2010	33 732	64	36 330	69	359 143	683	464 470	884	14 765	28	<b>908 440</b>	1 728
2011	26 939	51	56 809	108	342 221	651	425 833	810	17 392	33	<b>869 194</b>	1 654
2012	38 696	74	64 295	122	291 095	554	238 926	455	80 775	154	<b>713 787</b>	1 358
2013	69 541	132	68 100	130	317 041	603	214 219	408	86 090	164	<b>754 991</b>	1 436
2014	66 152	126	70 241	134	313 297	596	234 159	446	75 343	143	<b>759 192</b>	1 444
<b>2015</b>	57 594	110	71 109	135	313 005	596	575 523	1 095	31 814	61	<b>1 049 045</b>	1 996
<b>2016</b>	58 757	112	66 321	126	324 611	618	312 345	594	53 120	101	<b>815 154</b>	1 551
<b>2017</b>	30 355	58	64 011	122	323 082	615	498 778	949	24 001	46	<b>940 227</b>	1 789
<b>2018</b>	0	0	71 464	136	306 970	584	546 530	1 040	62 791	119	<b>987 755</b>	1 879
<b>2019</b>	0	0	72 841	139	312 527	595	478 384	910	27 829	53	<b>891 581</b>	1 696
<b>2020</b>	22 830	43	73 154	139	147 303	280	760 517	1 447	0	0	<b>1 003 804</b>	1 910
<b>2021</b>	48 260	92	69 889	133	284 079	540	361 132	687	8 430	16	<b>771 790</b>	1 468
<b>2022</b>	50 321	96	69 196	132	304 596	580	615 616	1 171	42 613	81	<b>1 082 342</b>	2 059
02.02.2023	4 259	95	5 893	132	23 227	520	5 883	132	5 012	112	44 274	992
01.03.2023	5 977	148	5 255	130	20 505	509	4 642	115	4 405	109	40 784	1 012
03.04.2023	5 195	116	6 408	144	25 707	576	11 002	246	5 248	118	53 560	1 200
01.05.2023	3 290	76	5 471	127	22 834	529	16 749	388	4 494	104	52 838	1 223
05.06.2023	5 518	124	6 849	153	39 512	885	54 556	1 222	5 186	116	111 621	2 500
03.07.2023	4 407	102	5 370	124	34 783	805	103 175	2 388	3 931	91	151 666	3 511
02.08.2023	3 642	82	5 724	128	33 727	756	113 563	2 544	4 211	94	160 867	3 604
04.09.2023	3 707	83	6 204	139	36 611	820	135 108	3 027	4 528	101	186 158	4 170
02.10.2023	505	12	5 175	120	30 484	706	56 150	1 300	879	20	93 193	2 157
01.11.2023	470	11	5 617	126	33 883	759	21 386	479	753	17	62 109	1 391
01.12.2023	530	12	5 670	131	34 326	795	20 454	473	3 317	77	64 297	1 488
08.01.2024	5 701	128	7 330	164	44 651	1 000	12 274	275	8 097	181	78 053	1 748
<b>2023</b>	43 201	82	70 966	135	380 250	723	554 942	1 056	50 061	95	<b>1 099 420</b>	2 092

De manière simple, nous pourrions attribuer cette augmentation au réchauffement climatique, mais en analysant les consommations, nous constatons que la Commune de Buchillon a joué de malchance avec 4 fuites importantes détectées et réparées sur son réseau dont 2 en début de cette année. Ces fuites ont vraisemblablement contribué à une perte de 50'000 m<sup>3</sup> sur l'année 2023, ce qui nous ramène à la production de 2015.

Mais, nous pouvons aussi constater que le seuil de production du million de m<sup>3</sup> n'a été dépassé qu'en 2015, 2020, 2022 et 2023 ! La raison principale est liée aux conditions météorologiques qui fait que ce sont les années où les exploitants agricoles ont été contraints à consommer le plus d'eau d'irrigation. Les exploitants agricoles ont consommé plus de 270'000 m<sup>3</sup> l'année dernière, c'est-à-dire environ 200'000 m<sup>3</sup> de plus qu'en 2021 qui était une année particulièrement pluvieuse.

L'été dernier, beaucoup de Communes vaudoises ont émis des avis de restriction d'eau à partir de juin déjà, comme en 2022. Dans plusieurs régions, l'arrosage automatique ou au jet était prohibé au profit de l'arrosoir ou du goutte-à-goutte, les nettoyages extérieurs, les lavages de voitures et le remplissage des piscines étaient interdits. Et beaucoup de Communes avaient coupé l'alimentation des fontaines. L'été dernier, la Municipalité a beaucoup hésité à émettre également des restrictions par solidarité avec les Communes avoisinantes, mais y a finalement renoncé en estimant que les nombreux messages publiés par les médias devaient déjà convaincre une partie de la population à économiser son eau.

Pour information, au plus fort de la sécheresse, les nappes de Chanivaz étaient encore à 70% pleines par rapport aux droits de pompage octroyés par le Canton.

Consommations													
Année	Unité	Total Apports	Irrigations	AIEB	Fontaines	Etoy - Buchillon	Livré à Buchillon	Facturé divers	Facturé Etoy	Non facturé (*)	Vidanges et fuites connues	Pertes et utilisations non facturées	
2010	[m3]	908 440	169 224	249 689	42 574	446 953	68 849	1 336	290 570	10 071	3 400	72 727	8.01%
2011	[m3]	869 194	137 511	246 718	42 574	442 391	85 241	1 336	290 570	10 071	3 400	51 773	5.96%
2012	[m3]	713 787	43 743	257 367	23 099	389 578	88 572	1 642	259 593	7 735	450	31 586	4.43%
2013	[m3]	754 991	71 908	257 984	24 878	400 221	87 211	9 544	254 694	8 332	450	39 990	5.30%
2014	[m3]	759 192	74 994	263 247	26 017	394 934	84 118	8 771	252 000	8 793	1 090	40 162	5.29%
2015	[m3]	1 049 045	223 045	270 356	27 965	527 679	113 922	4 016	303 925	25 486	1 850	78 480	7.48%
2016	[m3]	815 154	67 975	268 019	25 690	453 470	96 707	622	299 240	10 449	2 815	43 637	5.35%
2017	[m3]	940 227	137 668	311 859	26 476	464 224	103 433	1 910	324 360	14 307	2 076	18 138	1.93%
2018	[m3]	987 755	156 122	314 024	20 346	497 263	122 854	1 066	331 359	15 578	6 039	20 367	2.06%
2019	[m3]	891 581	111 781	291 116	20 949	467 735	108 958	6 356	275 003	38 203	1 168	38 047	4.27%
2020	[m3]	1 003 804	149 822	283 698	21 400	548 884	111 679	3 091	307 558	16 136	301	110 119	10.97%
2021	[m3]	771 790	74 437	167 866	22 092	507 395	89 284	5 593	255 340	11 993	8 366	136 819	17.73%
2022	[m3]	1 082 342	274 082	252 045	23 041	533 174	112 884	8 214	313 349	49 443	4 500	44 784	4.14%
01.2023	[m3]	44 274	0	15 664	0	28 610	4 103						
02.2023	[m3]	40 784	448	14 033	58	26 245	4 015						
03.2023	[m3]	53 560	454	17 094	475	35 537	7 246						
04.2023	[m3]	52 838	1 116	16 077	1 714	33 931	8 616						
05.2023	[m3]	111 621	25 678	25 589	4 032	56 322	18 314						
06.2023	[m3]	151 666	58 709	22 722	3 226	67 009	23 996						
07.2023	[m3]	160 867	72 635	22 361	3 456	62 415	21 098						
08.2023	[m3]	186 158	88 477	28 617	3 802	65 262	21 617						
09.2023	[m3]	93 193	24 650	21 452	3 226	43 865	11 420						
10.2023	[m3]	62 109	2 992	20 926	3 456	34 735	8 369						
11.2023	[m3]	64 297	197	20 353	968	42 779	15 298	2 106	301 555	17 167	173		
12.2023	[m3]	78 053	83	24 494	0	53 476	21 430						
2023	[m3]	1 099 420	275 439	249 382	24 411	550 188	165 522	2 106	301 555	17 167	173	63 665	5.79%

En termes de consommation, le taux de pertes dans le réseau constaté en 2020 qui avait bondi de 4.3 % en 2019 à 17.7% pour atteindre 100'000 m3 perdus en 2021 semble avoir été résolu en 2022 et confirmé en 2023.

Pour information, une perte d'environ 5% est idéale, car elle correspond à la tolérance des compteurs d'eau neufs et selon la SSIGE (association professionnelle des distributeurs de gaz, d'eau et de chaleur à distance), un réseau de distribution d'eau potable est de bonne qualité avec moins de 15% de pertes !

Depuis 2019, la Commune d'Etoy différencie dans sa facturation les consommations des ménages privés et des entreprises. Cette astuce comptable nous permet de déterminer de manière plus précise la consommation moyenne d'eau par habitant qui varie entre 170 et 200 litres par jour par habitant entre les années pluvieuses et sèches. Ces valeurs sont rassurantes par rapport aux objectifs fixés par la Confédération. De légères économies seraient néanmoins souhaitables !

# ASSAINISSEMENT DES EAUX

## Station d'épuration intercommunale de St-Prex-Buchillon-Etoy

Pour la station intercommunale d'épuration (STEPi) de St-Prex-Buchillon-Etoy, l'année 2023 s'est déroulée sans panne majeure.



Conformément à ce qui était prévu dans le budget, plusieurs interventions ont marqué la gestion de la STEPi.

En février 2023, un entretien majeur a été effectué sur le bassin biologique n° 1, qui avait attendu près de douze ans pour être réalisé. L'intervention a consisté principalement au remplacement de tous les aérateurs ainsi qu'à des réparations et un bétonnage interne pour corriger les fissures.

En septembre, l'engagement du nouvel exploitant à 50% et sa formation interne ont renforcé l'équipe de la STEPi.

En octobre 2023, un autre chantier majeur a été entrepris avec le pompage et le nettoyage du digesteur. Cette opération a permis de sensibiliser le personnel, notamment le nouvel exploitant, à l'importance des travaux effectués périodiquement.

Des imprévus ont également nécessité des interventions d'urgence, notamment le remplacement du disque de la table d'épaississement pour maintenir l'efficacité du processus d'épaississement des boues. De plus, des problèmes survenus sur la centrifugeuse ont été résolus grâce à des réparations urgentes, évitant ainsi le besoin de décharger les boues dans une autre STEP.

### Capacité hydraulique

Les réglages apportés assurent un bon traitement des eaux usées. Toutefois, comme déjà annoncé depuis 2021, les capacités de la station restent limitées par sa structure. L'accroissement du nombre d'habitants et d'entreprises sur le bassin versant des trois communes va de pair avec une augmentation des eaux à traiter. Il arrive maintenant aux exploitants de constater ponctuellement un niveau d'eau proche de la limite maximale.

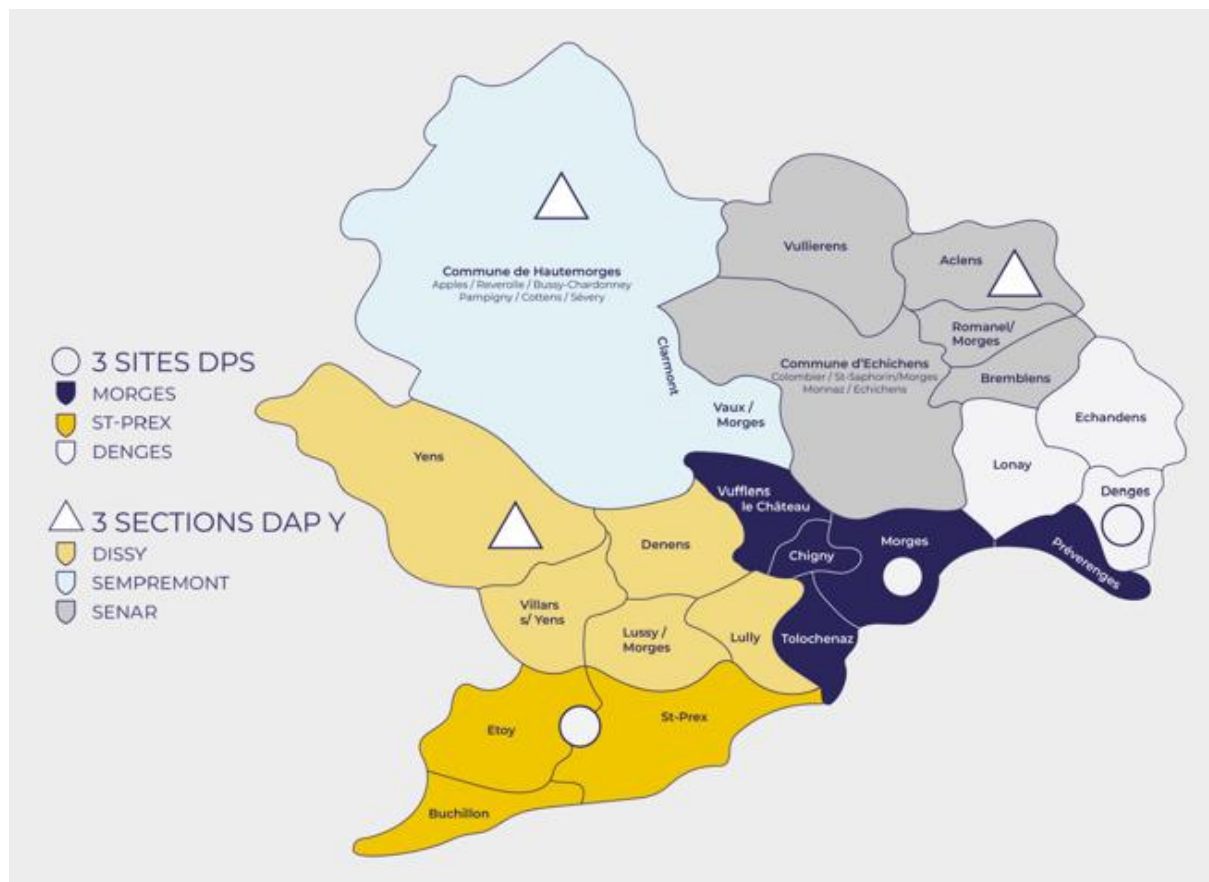
Cette situation délicate peut être partiellement atténuée, tout du moins pour les cas se présentant lors de fortes pluies (eaux parasites), par la poursuite sans relâche de la mise en séparatif des réseaux communaux et privés.

La création de la STEP régionale, dont les études sont en cours, permettra la poursuite d'une bonne épuration. Dans le cas contraire, une refonte de la station actuelle sera nécessaire.



# SERVICE DEFENSE INCENDIE (SDIS)

## Extrait du rapport de gestion SISMorget



Le Comité de Direction s'est réuni pour 9 séances ordinaires et a participé à 2 séances du Conseil Intercommunal.

La composition du CODIR a été modifiée et, en mai 2023, nous avons accueilli Monsieur Luc-Francis Martignier, Municipal à Vullierens, représentant l'OI Senoge-Arenaz.

Durant l'année 2023, des membres du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de trouver une solution, soit un nouvel emplacement pour accueillir la future caserne principale.

Nous avons aussi travaillé sur la modification des statuts afin d'incorporer un montant sur le plafond d'endettement, selon la loi sur les communes. Un préavis dans ce sens sera présenté en début 2024.

L'OI DAP DISSY a déménagé dans ses nouveaux locaux à Yens en fin d'année, pour le plus grand plaisir des sapeurs qui y sont incorporés. Nous pouvons relever que les 3 sites DAP du SIS Morget sont dans des locaux neufs et adaptés.

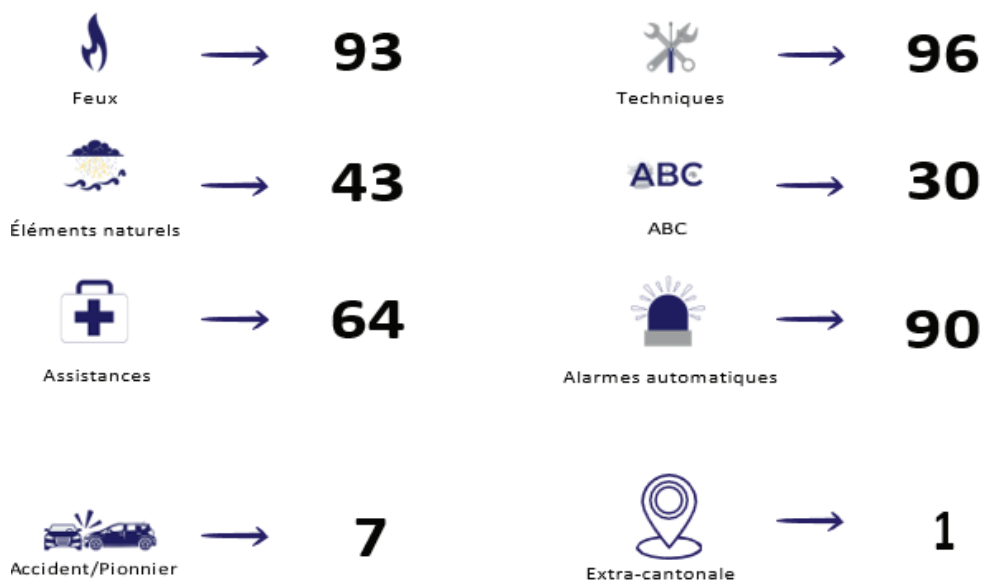
Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis :

- Sur les comptes 2022 sur le budget 2024
- Sur le nouveau règlement du personnel du SIS Morget

De plus, les membres du CODIR se sont partagé diverses tâches et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère. Le CODIR s'est également réparti tous les exercices de fin d'année afin de faire la remise des promotions.

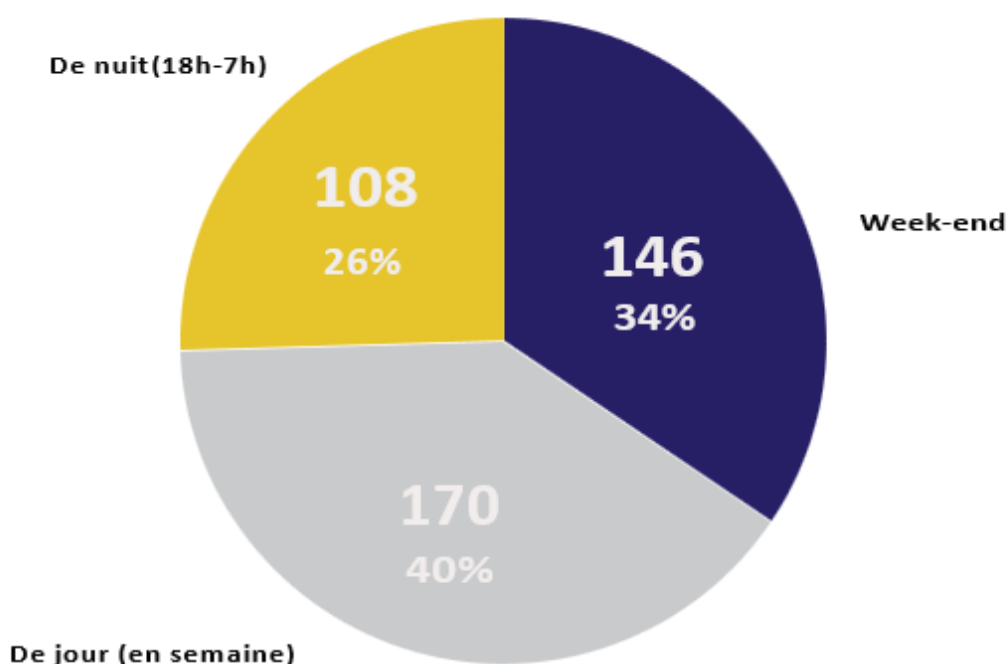
Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2022 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci Permanent.

### Interventions du SIS Morget 2023 :

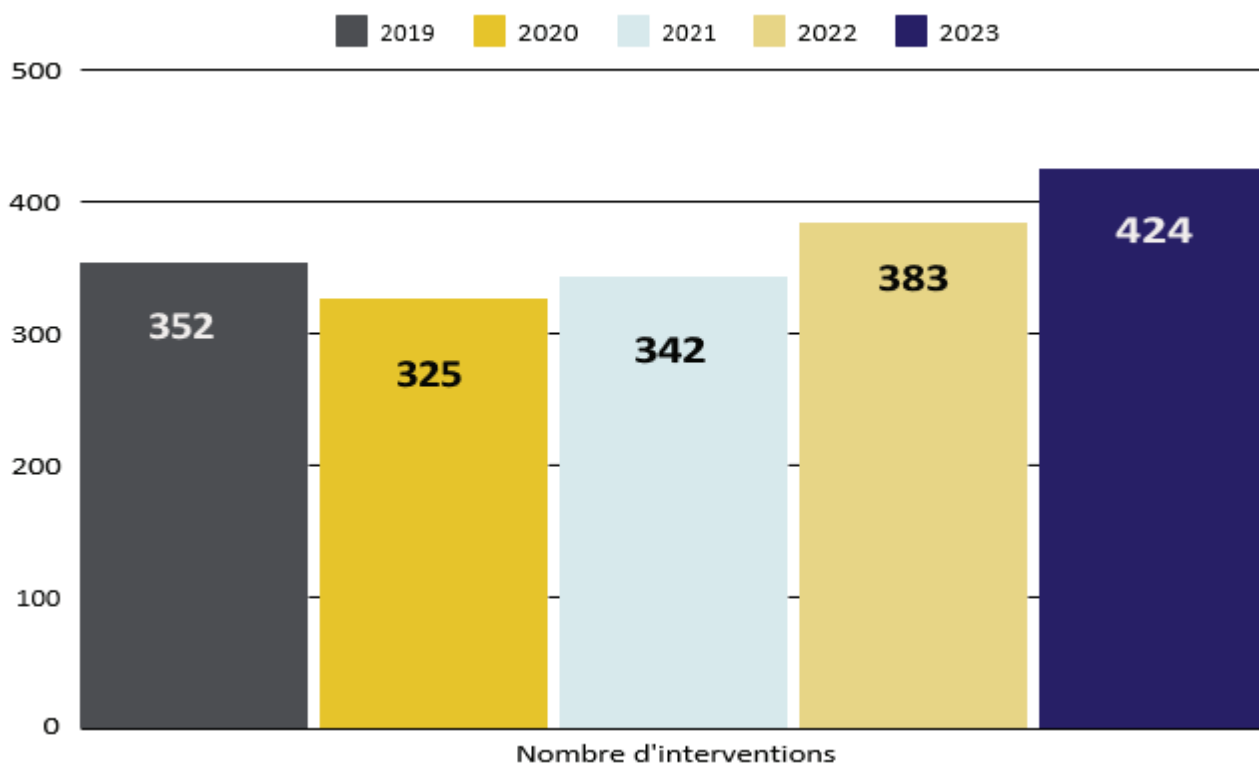


**Total : 424**

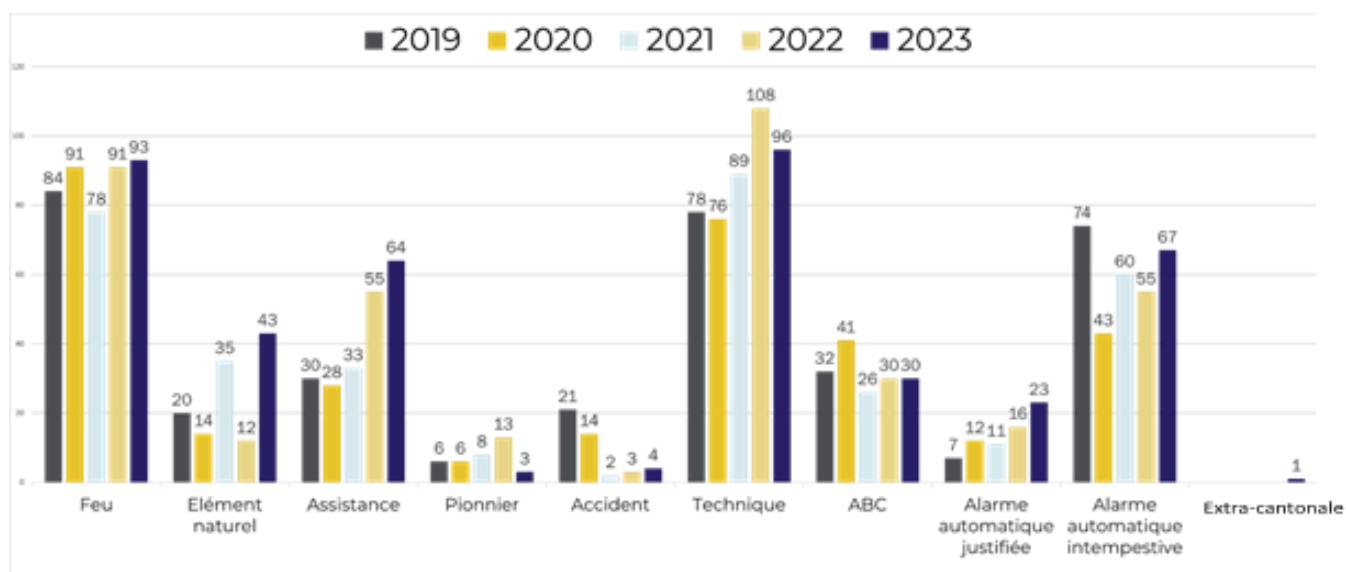
Répartition des alarmes jour / nuit / week-end



## Comparatif des interventions



## Répartition des alarmes par catégories



## OI Saint-Prex DPS catégorie B



## PROTECTION CIVILE (PCi)

(Extrait du rapport)

Le début d'année 2023 a été une période où les risques liés à la pénurie électrique ont exercé une influence sur nos occupations. Nous avons dû nous tenir prêts à mettre en marche la cellule de crise préfectorale au cas où la situation viendrait à se dégrader. Parallèlement à cette responsabilité, nous avons reçu la mission de former les représentants des 56 communes de notre District à utiliser des radios. Cette formation avait pour but d'instruire le personnel communal à communiquer avec ces appareils radios ainsi que de maîtriser les spécificités en lien avec la télématique si les PRU (points de rencontre d'urgence) devraient être déployés dans un contexte où il y aurait une panne, une pénurie ou un délestage volontaire du réseau électrique.

### Rapport de Bataillon

Après deux années d'annulation, le rapport de Bataillon de notre ORPC s'est déroulé le 25 janvier à Yens. Le rapport des activités 2022 a été présenté et nous avons procédé à 18 promotions et à 3 libérations d'officiers d'Etat-major.

### Le test des sirènes

Le premier mercredi du mois de février, soit le 1er février 2023, le traditionnel test annuel des sirènes fixes, dont le nombre s'élève à 69 pour notre District, a eu lieu. Nous avons convoqué 97 astreints pour cet engagement. Ces derniers ont contrôlé nos 26 sirènes mobiles et ont effectué la mise à jour des parcours d'alarme mobile et de la liste téléphonique des habitations isolées.

### Le rapport préparatoire de la CP 1

Du 23 au 24 février s'est déroulé le rapport préparatoire de la compagnie FIR (formation d'intervention régionale). Les cadres de cette compagnie ont été réunis pour 2 jours en dislocation dans un chalet d'alpage nommé "La Bréguettaz". Le but était de renforcer le team spirit et de préparer le cours de répétition à venir.

## Visites des PRU

Durant le mois de juin, nous avons effectué plus de 40 déplacements dans les communes de notre District afin d'effectuer les visites des emplacements désignés comme futurs PRU (point de rencontre d'urgence) par les autorités communales. Il était important de contrôler que les ondes radio Polycom soient utilisables dans ces structures prévisionnelles.

Je tiens à souligner l'excellente collaboration que nous avons eue aussi bien avec les différentes communes qu'avec M. le Préfet Boris Cuanoud. Ce dernier a même participé à une visite afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble du travail effectué par la Protection civile.



## Compagnie 4 et canicule

Le jeudi 17 août, le commandement de la compagnie 4 est entré en service pour son cours cadre. Ce même jour, à 10h00, le plan canicule a été activé avec des températures allant de 33 à 37 degrés. Aussitôt, nous avons effectué un total de 103 appels téléphoniques et 33 visites à domicile ont été effectuées par 6 astreints pour les aînés âgés de plus de 75 ans de nos 4 communes demanderesse soit Aclens, Etoy, Tolochenaz et Villars-sous-Yens. Grâce à la modification de notre dispositif opérationnel et nos dispositions prises en amont du déclenchement, nous avons atteint un taux de 100 % de prises de contact. Parmi ces 136 personnes, seules 17 ont demandé un suivi qui a été effectué durant le week-end.

Le mercredi 23 août, étant donné que la situation continuait dans le temps, et en accord avec les 4 répondants de nos communes précitées, nous avons à nouveau déclenché le processus complet afin de nous assurer d'être présents pour les personnes qui en auraient besoin.

## **Effectif**



Effectif au 31.12.2023 : 408

Effectif au 01.01.2024 : 388

En tenant compte des nouvelles recrues intégrées, notre contingent au 01.01.2024 sera de 388 astreints répartis selon cette composition :

Officiers : 30

Sous-officiers : 38

Soldats : 320

## POLICE

La gendarmerie cantonale nous communique le chiffre de 435 événements s'étant déroulés sur le territoire communal. (387 en 2022). Il faut rappeler ici qu'un événement est considéré comme tel dès qu'il y a un téléphone à la Police ou un déplacement de celle-ci que ce soit pour un animal de compagnie perdu ou un accident de circulation.

L'augmentation des infractions au Code pénal est de 24.6 % à mettre en corrélation avec celle du canton (23%) et à celle du District 25.2%. Ceci correspond à une augmentation notoire malheureusement valable pour l'entier de la Confédération.

Nous sommes toujours fréquemment en contact avec le poste de gendarmerie d'Aubonne à qui nous signalons tous événements.



Police cantonale vaudoise  
Statistique Vaud

### Commune Etoy

	2022	2023	Evolution 2022-2023
Loi / Infractions (article), y c. tentatives			
<b>Code pénal (CP)</b>	<b>167</b>	<b>208</b>	<b>24.6%</b>
<b>Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>n.s.</b>
Homicides (Art. 111-113/116)	0	0	-
Lésions corporelles graves (Art. 122)	0	0	-
Lésions corporelles simples (Art. 123)	1	1	n.s.
Voies de fait (Art. 126)	3	8	n.s.
Mise en danger (Art. 129)	0	1	-
Participation rixe / agression (Art. 133-134)	0	0	-
<b>Total patrimoine (Art. 137-172)</b>	<b>112</b>	<b>148</b>	<b>32.1%</b>
Abus de confiance (Art. 138)	1	1	n.s.
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)	65	77	18.5%
dont vol à l'arrachée	0	2	-
dont vol à la tire/astuce	1	10	n.s.
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.	17	10	-41.2%
dont vol par introduction clandestine	2	3	n.s.
dont vol par effraction	21	24	14.3%
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.	0	1	-
Vol de véhicule (Art. CP 139)	2	7	n.s.
Brigandage (Art. 140)	1	1	n.s.
Dommmages à la propriété sans vol (Art. 144)	9	18	n.s.
Dommmages à la propriété lors de vol	21	25	19.0%
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)	7	9	n.s.
Extorsion et chantage (Art. 156)	0	0	-
Recel (Art. 160)	0	0	-
<b>Total liberté (Art. 180-186)</b>	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>14.3%</b>
Menaces (Art. 180)	4	3	n.s.
Contrainte (Art. 181)	0	4	-
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	0	0	-
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	2	2	n.s.
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)	22	23	4.5%
<b>Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>n.s.</b>
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)	3	0	n.s.
Contrainte sexuelle (Art. 189)	0	0	-
Viol (Art. 190)	0	0	-
<b>Total autres titres du code pénal</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>7.1%</b>
Incendie intentionnel (Art. 221)	0	2	-
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)	0	1	-
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)	3	0	n.s.
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)	0	0	-
Opposition aux actes autorité (Art. 286)	0	0	-
Vol de plaque (Art. LCR 97)	2	2	n.s.
<b>Loi sur les stupéfiants (LStup)</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>-8.3%</b>
Consommation (contravention)	4	6	n.s.
Possession (contravention)	3	4	n.s.
Total trafic, culture ou production	3	0	n.s.

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.

- = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

## **TRANSPORTS PUBLICS**

Une nouvelle adaptation de la ligne 722 a eu lieu, non seulement avec une augmentation des courses le week-end, mais également une meilleure desserte la semaine en soirée, ce qui apporte un plus pour les utilisateurs.

La ligne 724 a également été améliorée avec des courses supplémentaires en direction de la gare d'Allaman.

Nous continuons nos efforts, pour pouvoir offrir à l'avenir d'autres alternatives et améliorer ainsi la desserte en transports publics de notre Commune.

## **BATIMENTS**

### **AUBERGE**

Suite à l'audit de la cuisine et de la ventilation de l'auberge communale, nous avons mandaté une étude d'avant-projet pour la rénovation de la cuisine et de la ventilation du bâtiment, la mise aux normes de la protection incendie, la mise à jour des éclairages (installation électrique) ainsi que la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire.

Tout ceci nous amène à une demande de crédit pour l'étude de faisabilité du projet de rénovation de l'auberge jusqu'à la mise à l'enquête publique.

### **BÂTIMENT ADMINISTRATIF**

L'étude pour le réaménagement des bureaux communaux a pris du retard à la suite d'un rapport de conseil CECB Plus que nous avons effectué en 2023 afin d'inclure l'entier du bâtiment communal dans le projet pour pouvoir effectuer des transformations sans devoir effectuer le travail deux fois.

### **COLLÈGE DES COMMUNAUX 1**

Suite à un problème de pompe à chaleur, nous avons dû provisoirement installer une chaufferie à mazout au mois de décembre, pour que le bâtiment reste opérationnel durant l'hiver.

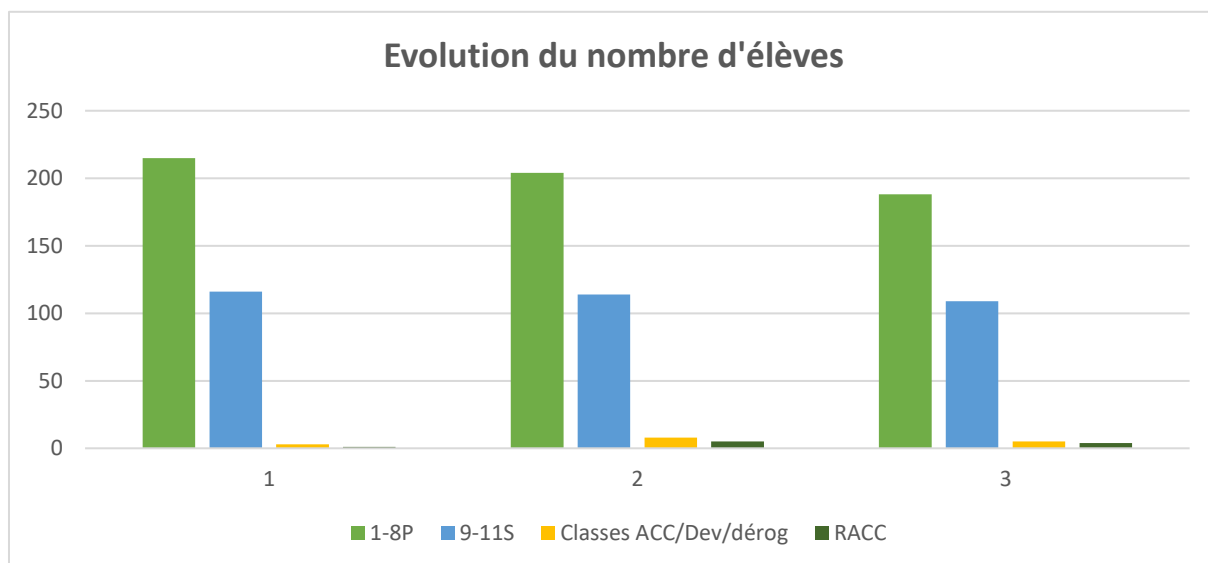
### **SALLE MULTIFONCTION**

Le chantier arrive à son terme. La mise en service du bâtiment pour les utilisateurs a bien occupé la Municipalité : règlement d'utilisation, tarifs, planning, mise en service de la cantine scolaire, engagement d'une agente d'exploitation.

Globalement, au niveau des bâtiments communaux, ce sont essentiellement des travaux d'entretien courant qui ont été effectués au cours de l'année 2023.

Pour les détails chiffrés, nous vous prions de vous référer à l'annexe « Comptes 2023 » qui répertorie toutes les dépenses compte par compte.

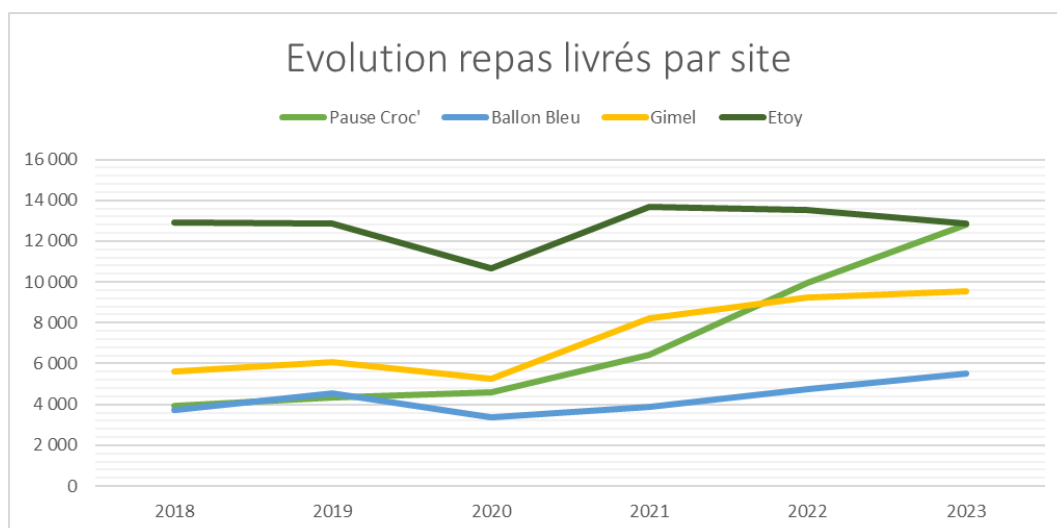
## ECOLES



Le nombre d'élèves d'Etoy est relativement stable, avec néanmoins une légère diminution, depuis plusieurs années. À la rentrée 2023, le nombre d'enfants d'Etoy scolarisés dans les degrés 1 à 11 s'élevait à 306.

Au niveau de l'ASSAGIE, les comptes de 2023 se clôturent avec une charge pour les communes de CHF 8'241'474.16, ce qui constitue une baisse de CHF 248'325.84 (-3.01 %) par rapport au budget de 2023 et une hausse de CHF 70'782.99 (+0.86 %) comparé aux comptes de 2022. Sur le périmètre total de l'ASSAGIE, on note une légère réduction du nombre d'élèves (-19 élèves, soit -1.01 %). Le coût par élève s'élève à CHF 4811.13 marquant une augmentation de CHF 83.64 (+1.73 %) en comparaison avec l'exercice 2022.

## ACCUEIL PARASCOLAIRE ET CENTRE DES JEUNES



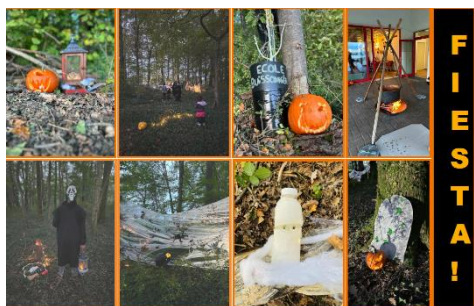
Avec quelque 13'000 unités, le nombre de repas servis par la cantine scolaire d'Etoy a très légèrement diminué en 2023 par rapport à 2022. Un léger tassement qui s'explique d'une part par le fait que le nombre d'élèves fréquentant la cantine a atteint un plateau et d'autre part par le fait qu'un nombre croissant d'enfants optent pour l'option "pique-nique avec accompagnement" proposée depuis 2 ans.



L'équipe cantine a cette année encore pu bénéficier d'un budget « Animation » octroyé par l'ASSAGIE pour organiser différentes activités qui permettent d'égayer le quotidien des élèves au fil des mois. En outre, en novembre 2023, les élèves ont pu quitter le foyer de la salle polyvalente pour prendre leurs quartiers dans le restaurant scolaire de notre tout nouveau complexe multifonctions.



Tout au long de l'année, le Centre des jeunes a offert une large gamme d'activités variées à son jeune public : accueil quotidien après l'école, soirées et repas du vendredi, sorties spéciales des samedis, projets artistiques, programmes vacances, fête des sorcières et développement de l'offre en petits jobs via l'association Yourte 16-20. Ces activités bénéficient également des liens désormais renforcés avec le travailleur social de proximité (TSP) pour couvrir les communes de l'ASSAGIE via un mandat octroyé à Espace Prévention La Côte.



La fréquentation du Centre est restée stable en 2023: si les lundis et mardis restent des jours d'accueil plus modestes (entre 10-15 jeunes en moyenne), les passages augmentent les mercredis et jeudis (15-20 jeunes), et les vendredis (entre 40-50 jeunes).

## MÉDIATHÈQUE

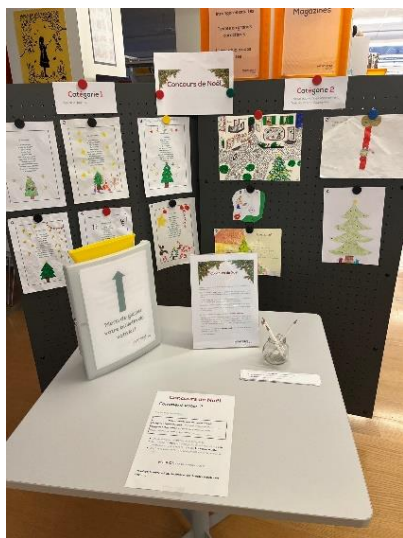
En 2023, la médiathèque a poursuivi la mise en place d'activités et ateliers variés qui permettent de faire de ce lieu un endroit vivant et convivial. Contes, ateliers bricolage, concours de dessins, expositions thématiques, rencontre avec un écrivain (Marc Voltenauer) et rencontres « Né pour lire » ont rythmé l'année de notre médiathèque. En outre, celle-ci a également reçu deux fois une équipe de Pro Senectute dans le cadre de permanences dont le but est de venir en aide aux plus de 70 ans pour toutes les questions liées au numérique – des moments toujours plus appréciés des aînés. Enfin, en novembre, la ludothèque a organisé un Escape Game qui a ravi les fans du monde d'Harry Potter.



### Une fréquentation en forte hausse

Un dynamisme qui porte ses fruits puisque du côté de la médiathèque, on comptait en 2023, 706 lecteurs actifs contre 662 en 2022 (soit +10.6%), et une augmentation de 17% d'abonnements chez les adultes. Quant au nombre de prêts, il a augmenté de 9,2% et a pour la première fois dépassé le seuil des 20'000 ouvrages empruntés ! Du côté de la ludothèque, le nombre d'adhérents a bondi de 22.9% par rapport à 2022, pour atteindre 118 familles, soit environ 380 usagers actifs. Cette hausse est allée de pair avec une forte augmentation des emprunts, qui ont franchi la barrière de 2'000

jeux et jouets empruntés pour la première fois (environ 600 emprunts de plus que l'année précédente).

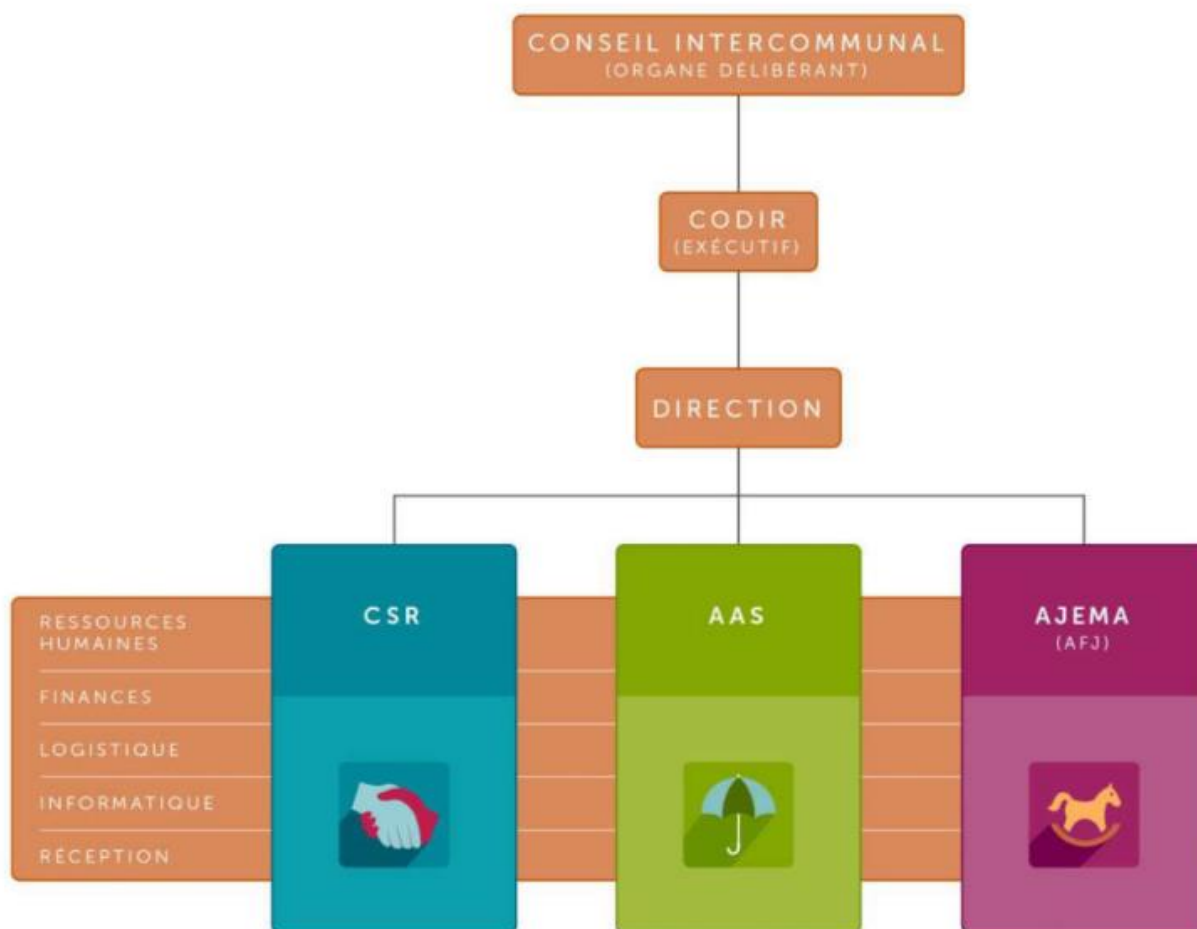


La hausse d'adhérents de notre médiathèque et de notre ludothèque est le fruit du travail de longue haleine fourni par les équipes, professionnelles et bénévoles. Si ces hausses ne peuvent que nous réjouir, elles s'accompagnent d'une augmentation de la charge de travail. Ainsi, la médiathèque recourt désormais à un-e auxiliaire lors des permanences les plus animées (après des vacances scolaires par exemple), et la ludothèque requiert toujours plus souvent la présence de trois bénévoles pour une permanence. Si elles se confirment, ou se poursuivent, ces hausses de fréquentation devront à terme s'accompagner d'un renforcement de nos équipes.

## SOCIAL

La plupart des prestations sociales sont aujourd'hui réglementées au niveau cantonal, et gérées au niveau régional, par le biais de l'ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges–Aubonne–Cossonay), dont nous reproduisons ci-après l'organigramme et les missions principales :

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les **prestations sociales** puisse s'en saisir à travers les CSR en toute égalité de traitement.
- Veiller à la **coordination** de l'action sociale orientée vers des objectifs répondant à des besoins définis sur le plan légal et politique.
- **Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale sur le développement d'une région.**
- **Prévenir l'évolution des besoins sociaux par l'étude de leurs enjeux socio-économiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.**



CSR : Centre social régional

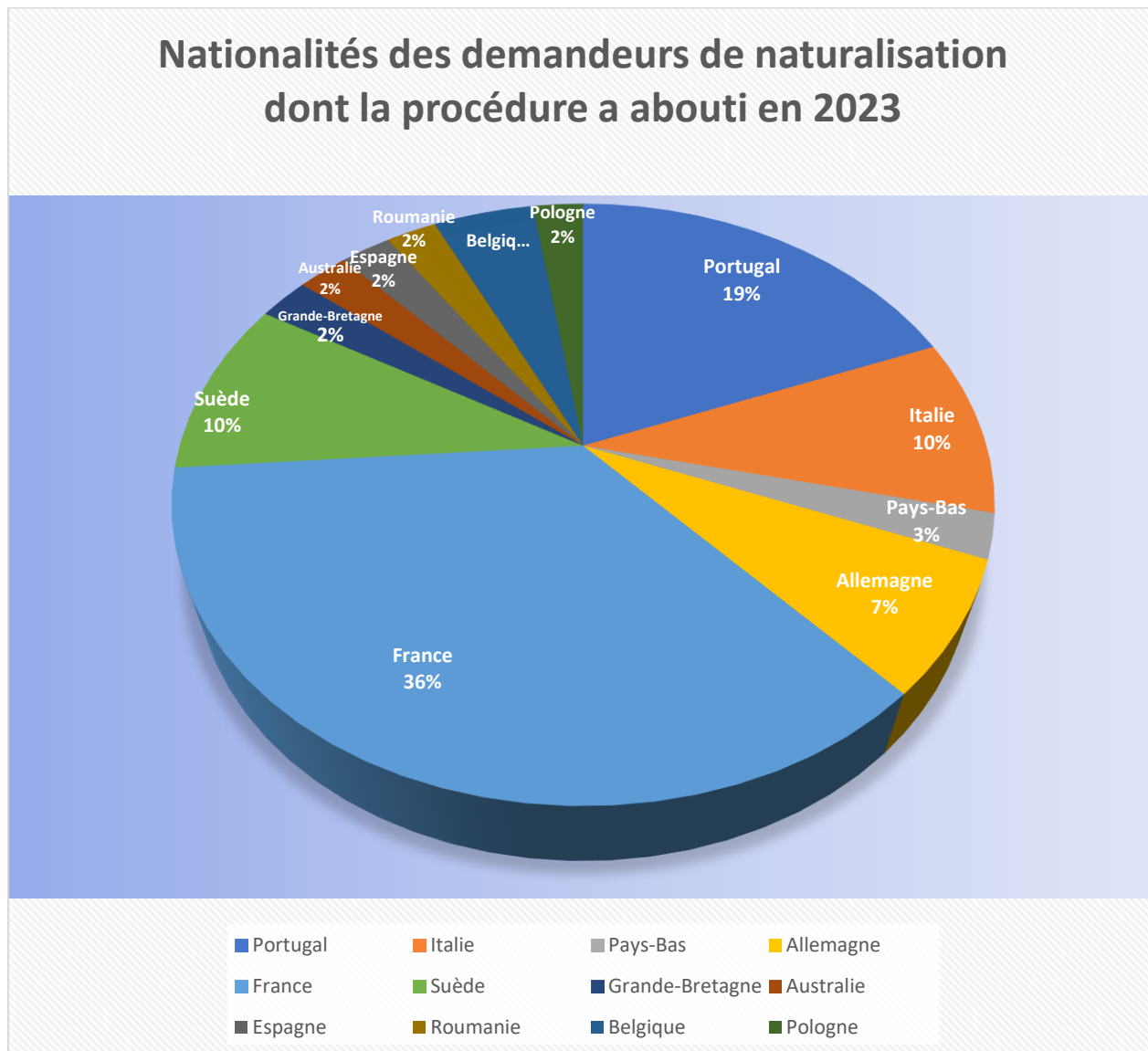
AAS : Agence d'assurances sociales

AJEMA : Accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne Le rapport d'activité de l'ARASMAC est à disposition en cas d'intérêt.

D'autre part, le tableau de l'AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges Aubonne) indique l'évolution des heures d'accueil que notre population a utilisées en 2022, en accueil familial de jour (AFJ) et en accueil collectif préscolaire et parascolaire. Le rapport de gestion complet de l'ARASMAC est disponible en ligne sur le site de l'ARASMAC.

## NATURALISATIONS

En 2023, 33 dossiers (41 personnes) de naturalisations ont abouti à l'octroi de la bourgeoisie d'Etoy.



En 2023, **14 nouvelles demandes de naturalisation** (26 personnes) nous ont été transmises par le service cantonal de la population (SPOP) et sont toujours en cours de traitement soit au niveau communal soit au niveau cantonal.

Durant l'année 2023, 10 personnes se sont présentées à l'administration communale pour passer le test écrit de connaissances élémentaires. Tous les candidats ont réussi cette étape. 3 candidats passeront le test en 2024. Ce test comporte des sujets de géographie, d'histoire, de civisme et de la vie sociale au niveau communal, cantonal et fédéral. Les questions peuvent être consultées sur le site du Canton de Vaud, thème naturalisation, test de connaissance.

Et 13 autres personnes ont été dispensées de cette étape par le canton (en raison de leur jeune âge ou alors scolarité complète en Suisse).

## POPULATION

Le service de la statistique du Canton de Vaud indique, pour Etoy, au 31.12.2023, une population de **2'920 habitants** dont 2060 suisses et 860 étrangers (de 52 pays différents).

La population étrangère représente **29.45 %** des personnes enregistrées dans notre commune.

Le chiffre de la population étrangère diffère sensiblement de celui figurant dans le "P'tit Etieruz". Cette différence est due au fait que l'enregistrement des personnes dans la statistique cantonale n'est effectué que lorsque les permis ont été délivrés, alors que nous les avons déjà inscrits comme résidents.

**Mouvement de population** : nous avons enregistré, en 2023 (ménages privés et collectifs) :

**327 arrivées** (168 Suisses et 159 étrangers) dont **22 naissances**.

**336 départs** (195 Suisses et 141 étrangers) dont **35 décès**.

**Guichet** : note guichet a une fréquentation journalière moyenne de 10-12 personnes pour des demandes de carte d'identité, retraits de permis de séjour, annonces d'arrivées et de départs, changements d'adresses, renouvellements de permis de séjour, attestations d'établissement, certificats de vie, cartes journalières CFF, retrait de clés après location de salle, etc. Nous recevons, en moyenne, 20 téléphones par jour.

**Cartes journalières CFF** : l'année 2023 a sonné le glas des cartes CFF journalières « ancien système » cartonnées, au prix unique de CHF 40.- et transmissibles. La commune d'Etoy disposait de 2 cartes par jour. Un nouveau système est proposé dès la mi-janvier 2024, sous forme de cartes journalières dégriffées « commune » qui sont des billets électroniques imprimables, nominatifs, qui peuvent être commandés au guichet du bureau communal. Ce service est réservé aux habitants d'Etoy uniquement.

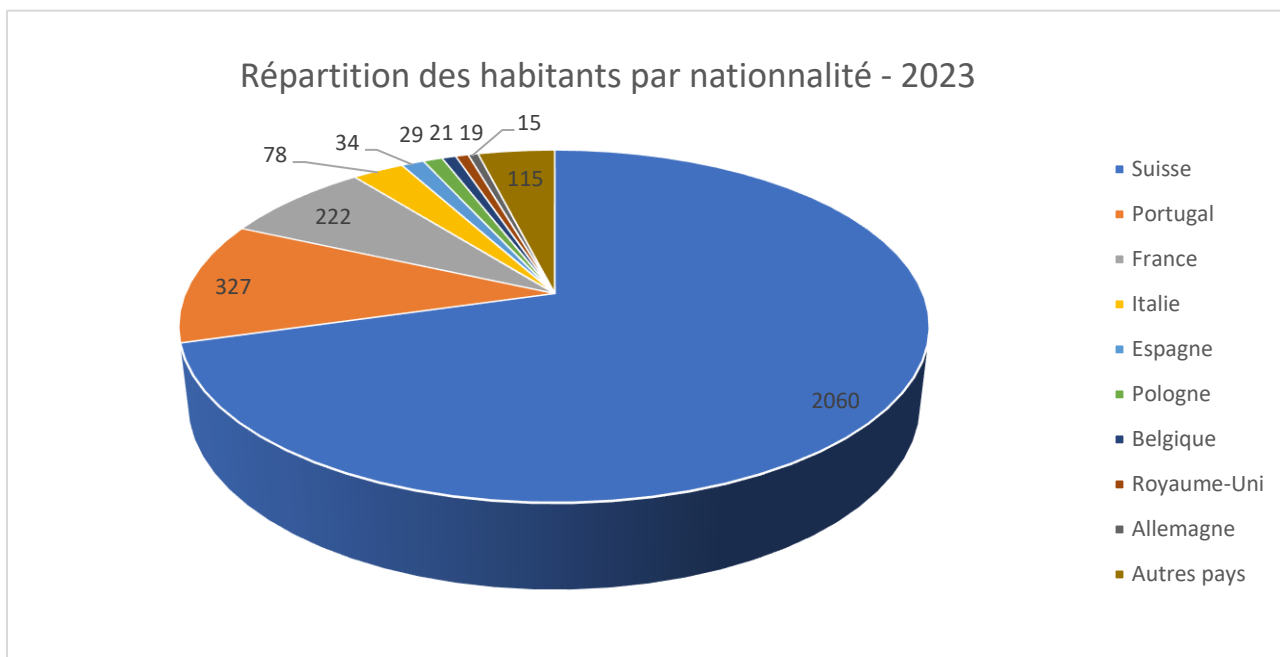
**EMS et institution** : la gestion des résidents de l'EMS Le Pacific ainsi que de l'Institution l'Espérance nécessite de nombreux téléphones et échanges de courriers afin de glaner les renseignements qui nous permettent d'enregistrer correctement ces personnes en résidence principale ou secondaire.

A **la Résidence Le Pacific SA** se trouvent, au 31.12. 2023, **71 personnes** : 58 en résidence principale, 13 en domicile secondaire (papiers déposés dans une autre commune). En 2023 nous y avons enregistré 13 décès.

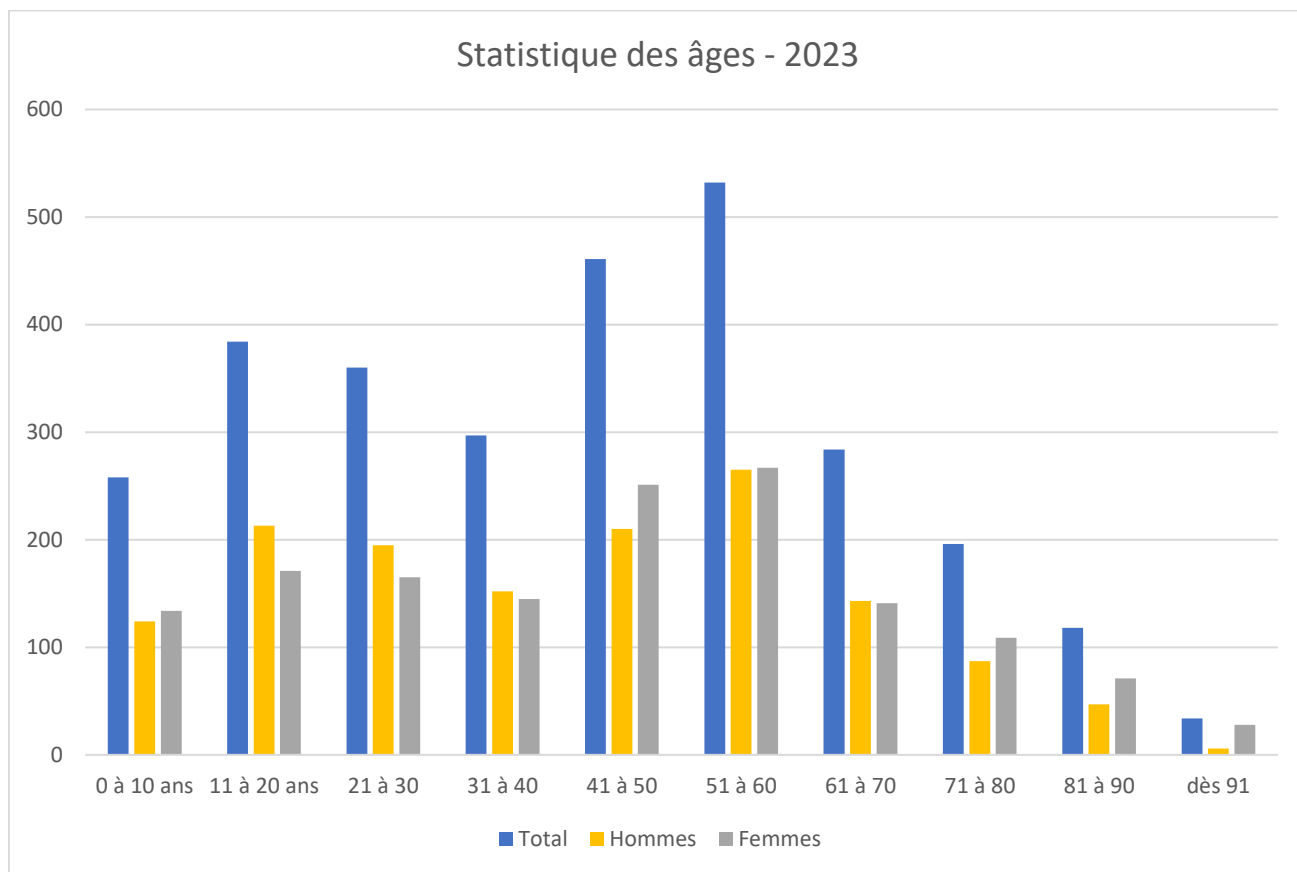
A l'**Institution de l'Espérance**, se trouvent, au 31.12.2023, **155 personnes** : 74 en résidence principale et 81 en domicile secondaire (beaucoup d'enfants mineurs gardent leur domicile principal chez leurs parents). En 2023 nous y avons enregistré 6 décès.

**Commandement de payer** : le nombre de commandements de payer pour l'année 2023 s'élève à **173**. Ce chiffre est en diminution de 41% par rapport à l'année dernière.

La distribution est longue et nécessite le déplacement d'un employé communal sur les lieux de domicile ou de travail de la personne. Il y a lieu de faire jusqu'à 3 passages chez le citoyen avant le retour de l'acte, notifiés ou non, à l'office des poursuites.



## Statistique des âges - 2023



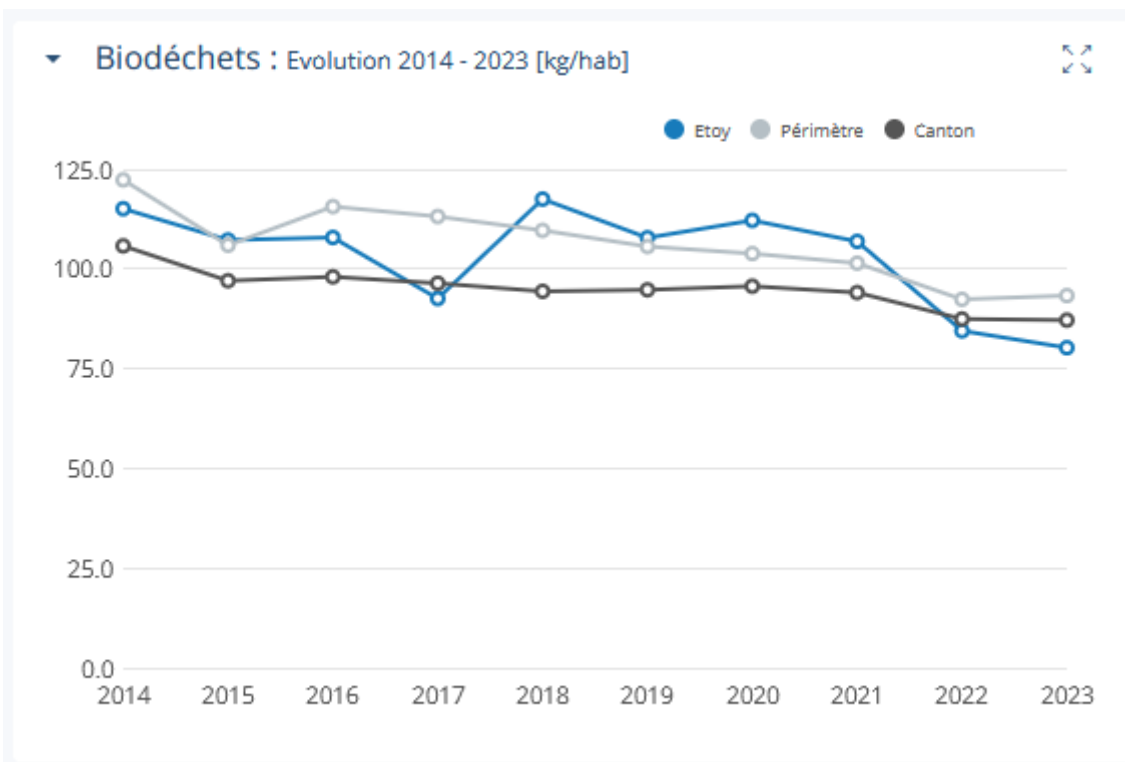
## DECHETS

### Statistiques des déchets 2023 Etoy

La poursuite de la baisse sur les des biodéchets continue, à mettre encore en relation avec la période de sécheresse de l'an passé. Le papier, le verre et le Pet sont en diminution, peut-être un changement petit à petit dans les modes de consommation.

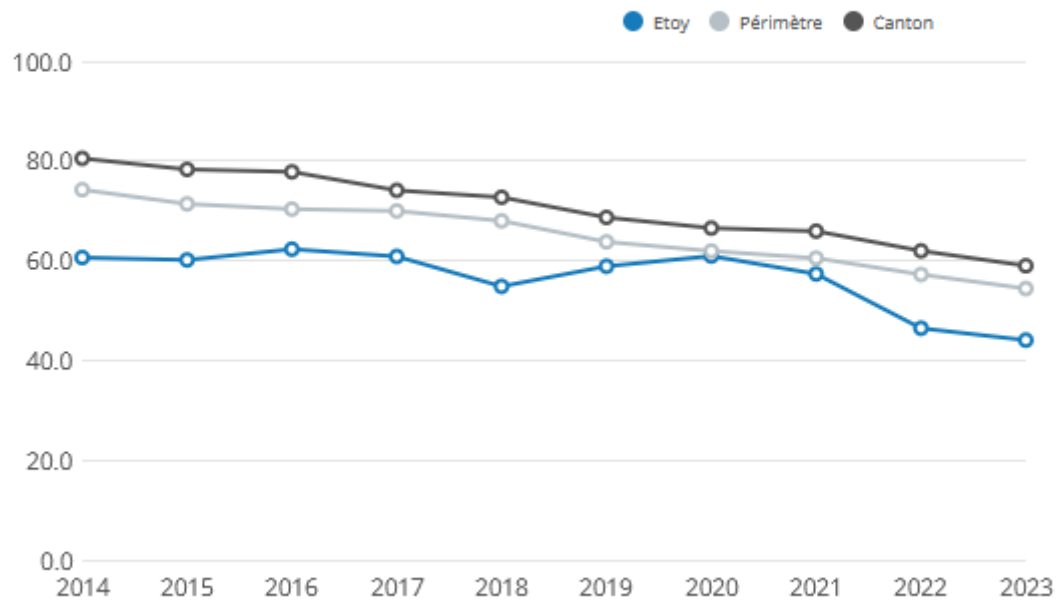
Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Population	2 920	2 938	2 918	2 909	2 933	2 905	2 908	2 906	2 932	2 890
Taux de collecte séparée	59.8 %	58.9 %	62.5 %	64.3 %	62.4 %	61.9 %	64.7 %	58.6 %	66.9 %	67.8 %
<b>Ordures ménagères [t]</b>	321.15	323.66	325.48	300.09	311.37	326.04	330.14	330.34	339.79	330.20
Commune [kg/hab]	110.0	110.2	111.5	103.2	106.2	112.2	113.5	113.7	115.9	114.3
Périmètre [kg/hab]	107.9	108.8	112.0	110.5	107.0	109.4	107.9	109.6	116.0	109.3
Canton [kg/hab]	131.4	133.3	137.3	136.9	137.2	140.2	144.2	148.2	148.6	142.6
<b>Déchets encombrants [t]</b>	58.43	59.07	62.96	75.58	51.99	49.41	53.73	47.63	45.27	39.41
Commune [kg/hab]	20.0	20.1	21.6	26.0	17.7	17.0	18.5	16.4	15.4	13.6
Périmètre [kg/hab]	19.3	18.5	19.8	20.3	19.8	20.8	19.0	20.5	18.2	18.7
Canton [kg/hab]	24.7	25.7	27.3	27.9	27.6	28.8	29.1	29.4	28.3	28.5
<b>Déchets communaux [t]</b>	28.86	24.95	23.50	16.52	16.23	15.72	12.81	14.77	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	9.9	8.5	8.1	5.7	5.5	5.4	4.4	5.1	0.0	0.0
<b>Biodéchets [t]</b>	234.35	248.22	311.93	326.30	316.21	341.36	269.21	313.50	314.45	332.62
Commune [kg/hab]	80.3	84.5	106.9	112.2	107.8	117.5	92.6	107.9	107.2	115.1
Périmètre [kg/hab]	93.3	92.4	101.4	103.9	105.6	109.7	113.1	115.6	105.9	122.3
Canton [kg/hab]	87.2	87.5	94.1	95.7	94.8	94.4	96.4	98.0	97.0	105.8
<b>Bois usagé [t]</b>	85.11	79.18	92.98	124.16	83.86	87.51	95.94	83.82	84.48	84.48
Commune [kg/hab]	29.1	27.0	31.9	42.7	28.6	30.1	33.0	28.8	28.8	29.2
Périmètre [kg/hab]	23.4	23.1	26.3	27.7	28.4	29.7	27.4	28.7	26.5	27.9
Canton [kg/hab]	24.3	23.1	26.2	27.3	28.3	28.0	27.3	28.5	26.4	27.7

▼ Papier, carton [t]	128.66	136.44	167.31	177.26	172.67	159.31	176.94	181.06	176.33	175.21
Commune [kg/hab]	44.1	46.4	57.3	60.9	58.9	54.8	60.8	62.3	60.1	60.6
Périmètre [kg/hab]	54.4	57.2	60.5	61.9	63.8	68.0	70.0	70.3	71.4	74.2
Canton [kg/hab]	59.0	62.0	65.9	66.5	68.7	72.7	74.1	77.8	78.3	80.5
▼ Métaux [t]	25.19	24.53	29.15	41.78	30.67	27.27	24.93	25.29	21.88	21.46
Commune [kg/hab]	8.6	8.3	10.0	14.4	10.5	9.4	8.6	8.7	7.5	7.4
Périmètre [kg/hab]	10.3	10.3	11.7	12.0	11.7	11.7	11.9	12.4	9.4	9.9
Canton [kg/hab]	11.8	12.0	13.1	13.6	13.3	13.6	13.8	14.2	13.0	11.9
▼ Verre [t]	127.67	147.07	141.79	160.19	138.47	135.67	129.71	135.74	137.53	126.16
Commune [kg/hab]	43.7	50.1	48.6	55.1	47.2	46.7	44.6	46.7	46.9	43.7
Périmètre [kg/hab]	37.8	39.5	41.9	43.4	40.4	41.1	40.7	42.0	42.1	42.4
Canton [kg/hab]	39.1	41.7	44.1	45.2	43.2	43.2	45.1	44.1	44.7	45.4
▼ PET [t]	10.19	12.60	12.32	13.44	10.21	10.66	0.00	11.47	12.26	10.85
Commune [kg/hab]	3.5	4.3	4.2	4.6	3.5	3.7	0.0	3.9	4.2	3.8
Périmètre [kg/hab]	2.1	2.2	2.1	2.1	2.2	2.4	2.4	2.4	2.5	2.4
Canton [kg/hab]	2.0	2.1	2.1	2.2	2.1	2.2	2.0	2.0	2.2	2.3
▼ Plastiques (Hors PET) [t]	4.28	4.46	5.26	4.66	3.97	1.21	0.00	0.00	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	1.5	1.5	1.8	1.6	1.4	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
▼ Déchets spéciaux [t]	3.49	2.32	3.63	4.86	2.70	3.86	0.00	3.87	4.23	0.00
Commune [kg/hab]	1.2	0.8	1.2	1.7	0.9	1.3	0.0	1.3	1.4	0.0
▼ Huiles [t]	1.56	1.89	1.69	2.23	1.64	2.68	2.40	1.77	2.31	1.92
Commune [kg/hab]	0.5	0.6	0.6	0.8	0.6	0.9	0.8	0.6	0.8	0.7
▼ Appareils électroménagers et électroniques [t]	5.55	5.87	6.00	8.06	7.59	0.00	5.68	0.00	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	1.9	2.0	2.1	2.8	2.6	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0
▼ Textiles [t]	32.44	19.77	36.78	40.85	2.82	1.96	0.00	27.79	24.36	26.22
Commune [kg/hab]	11.1	6.7	12.6	14.0	1.0	0.7	0.0	9.6	8.3	9.1
▼ Déchets inertes [t]	62.40	93.87	96.74	126.19	101.40	99.26	0.35	175.51	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	21.4	32.0	33.2	43.4	34.6	34.2	0.1	60.4	0.0	0.0
▼ Capsules à café [t]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
▼ Pneus [t]	0.32	0.61	0.70	0.39	1.05	0.89	0.60	0.27	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	0.1	0.2	0.2	0.1	0.4	0.3	0.2	0.1	0.0	0.0

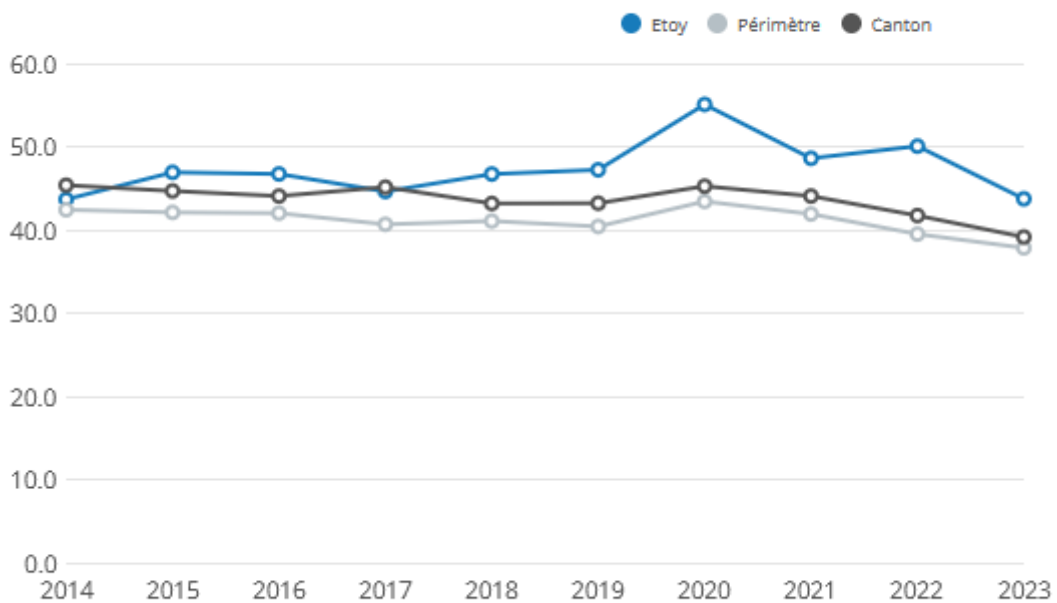




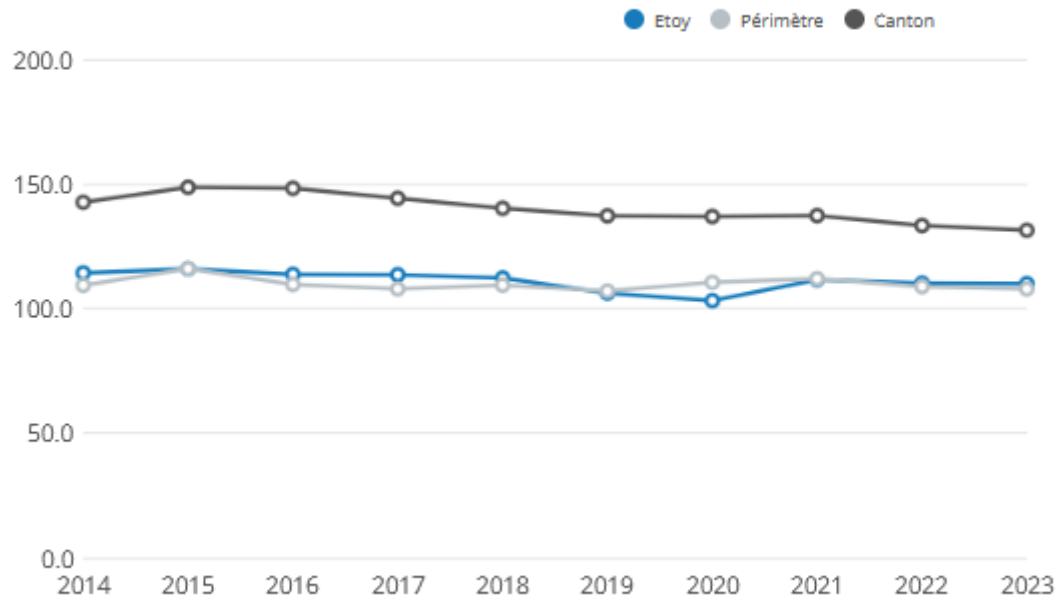
▼ Papier, carton : Evolution 2014 - 2023 [kg/hab]



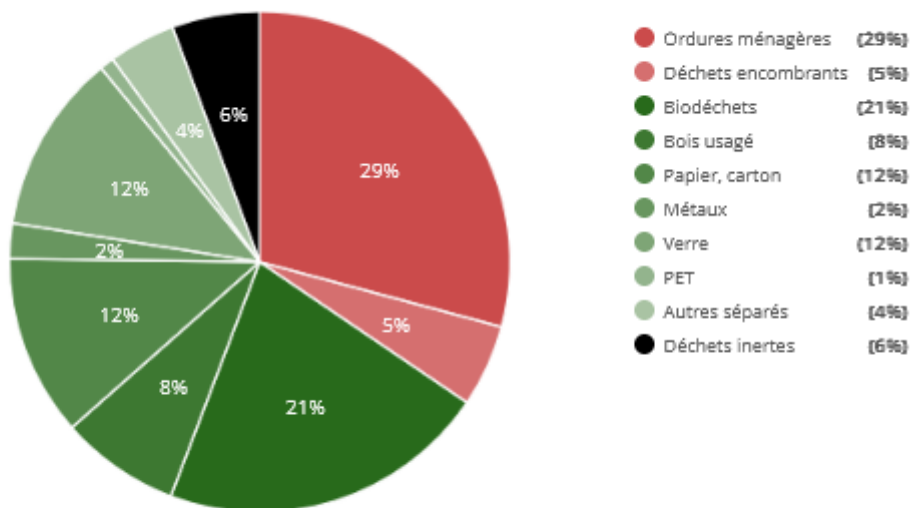
▼ Verre : Evolution 2014 - 2023 [kg/hab]



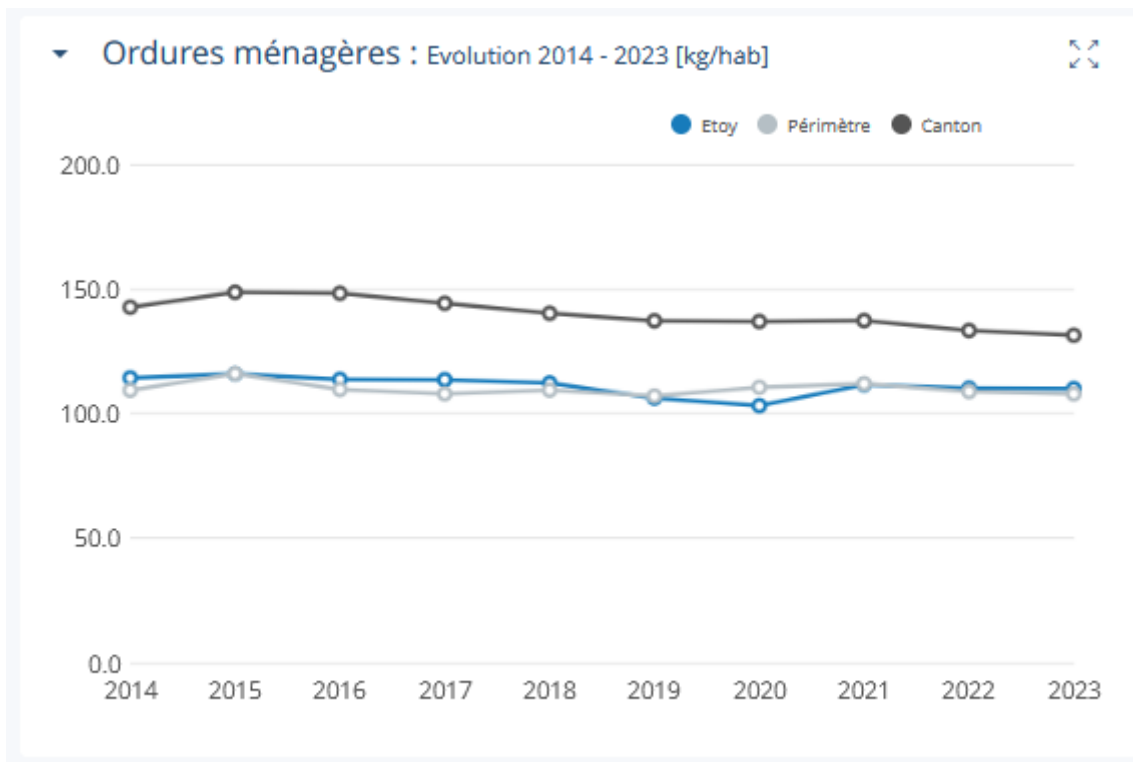
Ordures ménagères : Evolution 2014 - 2023 [kg/hab]



2023 : Répartition déchets en [%]



**Taux de collecte séparée : 59.8 %**



## Rapport Valorsa SA 2023 (extrait)

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

D'autre part, notre Municipalité utilise le centre de VALORSA à Penthaz, pour les filières de gestion des ordures ménagères, des déchets électriques, déchets spéciaux

En septembre 2023, notre commune a reçu la visite de VALORSA qui a pu nous conseiller et nous informer sur les bonnes pratiques en déchetterie, notamment sur la conformité de la collecte, du stockage et du conditionnement des déchets spéciaux des ménages (DSM). Cette consultation a permis de constater que notre déchetterie est conforme et en adéquation avec les demandes de Valorsa.

Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de 360.- CHF par tonne.

En 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCL, validant la population des Communes vaudoises au 31 décembre 2019. Notre Municipalité détient dorénavant 53 actions de 800.- CHF et 19 actions de 2'400.- sur un capital-actions de 6'800'000.- CHF entièrement libéré.

Afin de sensibiliser la population au « littering » (jetés sauvages), la commune organise chaque année un Coup de Balai.

## CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ETROY

vu le préavis municipal No 03/2024 relatif à la gestion et aux comptes 2023, ouï le rapport de la Commission de Gestion,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide

- 1 d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2023 ainsi que le bilan tels que présentés,
- 2 d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière,
- 3 de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi adopté par la Municipalité en séance du 06 mai 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic                      La Secrétaire

J. M. Fernandez

S. Ruchet

#### Annexes :

- comptes 2023
- rapport d'activités de la médiathèque
- rapport d'activité du Centre des jeunes